



2017
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
BRETAGNE



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.



Cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice



Santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide pour mieux devancer les mutations à venir.**

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée.**

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs.** Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation.**

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise.**

Marie-France Guthey
Vice-présidente

Bruno Pelletier
Président



CADRE DE VIE-TECHNIQUE



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes
de la construction



Entreprises d'experts
en automobile



Cabinets de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et experts fonciers



JURIDIQUE



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et
Sociétés de ventes volontaires de meubles
aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



SANTÉ



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale
extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Baromètre régional Emploi - Formation BRETAGNE

Entreprises

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel



Baromètre régional Emploi - Formation BRETAGNE

Entreprises

Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Bretagne. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



QUASI-STABILITÉ DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Le champ de l'OMPL régional est quasiment stable par rapport à l'année précédente. La variation est plus marquée qu'au niveau national. Elle est fortement impactée par le secteur santé qui représente 82 % des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Secteurs du champ de l'OMPL en 2016

				Bretagne	Ompl
Cotisants à Actalians ²	501	484	4 388	5 373	107 904
Entreprises employeuses	499	473	4 388	5 360	107 488
Évolution 2015-2016	-1,77 %	-2,27 %	-0,18 %	-0,52 %	-1,24 %
Taux d'entrée	7,62 %	5,50 %	6,15 %	6,23 %	7,04 %
Taux de sortie	9,42 %	7,82 %	6,38 %	6,79 %	8,29 %
Taux de rotation	8,52 %	6,66 %	6,27 %	6,51 %	7,67 %

Données au 31/12. Source : Actalians 2016, 2017.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la baisse. L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 79 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une diminution du nombre d'entreprises. Cette variation est tirée par les cabinets d'avocats qui concentrent 79 % des entreprises du secteur. La branche possède d'ailleurs le taux de rotation le plus élevé montrant d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une légère diminution sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, des cabinets dentaires et de la pharmacie d'officine qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche en 2016

	Cotisants à Actalians ¹	Entreprises employeuses	Évolution 2015-2016	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de rotation
	501	499	-1,77 %	7,62 %	9,42 %	8,52 %
	397	396	-1,98 %	7,83 %	9,85 %	8,84 %
	35	35	6,06 %	14,29 %	8,57 %	11,43 %
	17	17	-5,56 %	0 %	5,88 %	2,94 %
	52	51	-3,77 %	3,92 %	7,84 %	5,88 %
	484	473	-2,27 %	5,50 %	7,82 %	6,66 %
	18	18	0,00 %	5,56 %	5,56 %	5,56 %
	385	374	-2,35 %	6,15 %	8,56 %	7,35 %
	17	17	0 %	0 %	0 %	0 %
	64	64	-3,03 %	3,13 %	6,25 %	4,69 %
	4388	4388	-0,18 %	6,15 %	6,38 %	6,27 %
	1 272	1 272	0,32 %	7,78 %	7,39 %	7,59 %
	40	40	-6,98 %	0 %	7,50 %	3,75 %
	1 680	1 680	-1,29 %	5,65 %	7,14 %	6,40 %
	1 129	1 129	0,44 %	4,69 %	4,25 %	4,47 %
	267	267	3,09 %	8,61 %	5,62 %	7,12 %
Bretagne	5 373	5 360	-0,52 %	6,23 %	6,79 %	6,51 %
Ompl	107 904	107 488	-1,24 %	7,04 %	8,29 %	7,67 %

Données au 31/12. Sources : Actalians 2016, 2017.

¹ Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



MOINS D'ENTREPRISES

Depuis 2008, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL a diminué de 276 unités. Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes. Le secteur juridique se distingue par une hausse du nombre d'entreprises (+35 unités).



TENDANCE À LA BAISSSE

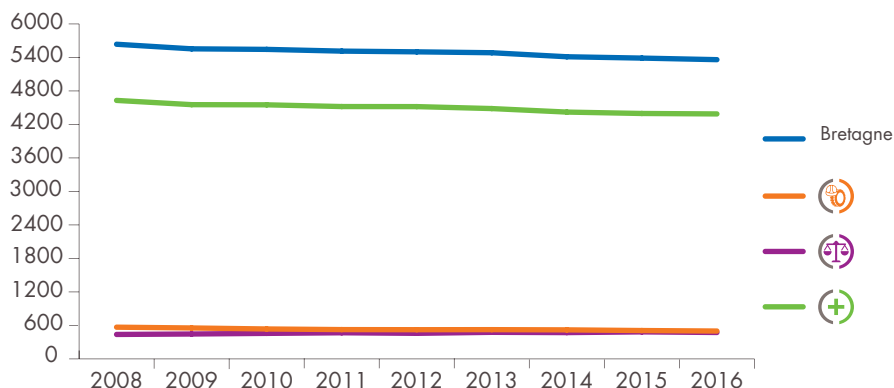
La variation négative du secteur est en prise directe avec celle de la branche des entreprises d'architecture (-49 entreprises). L'effet est renforcé par l'évolution de la branche des cabinets de géomètres qui est l'autre principale composante du tissu entrepreneurial sectoriel.



PROGRESSION RELATIVEMENT FAIBLE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises s'est accru de 35 unités. En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus forte variation (+43 entreprises). En raison du nombre d'entreprises qu'elle rassemble, son évolution influe très fortement l'ensemble du secteur.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses

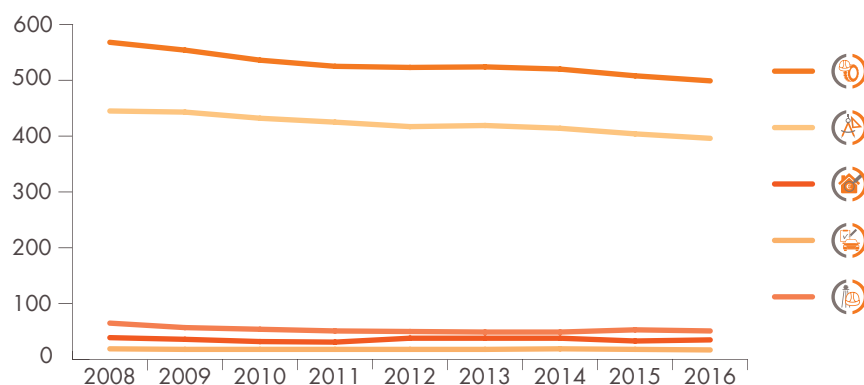


Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2017.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



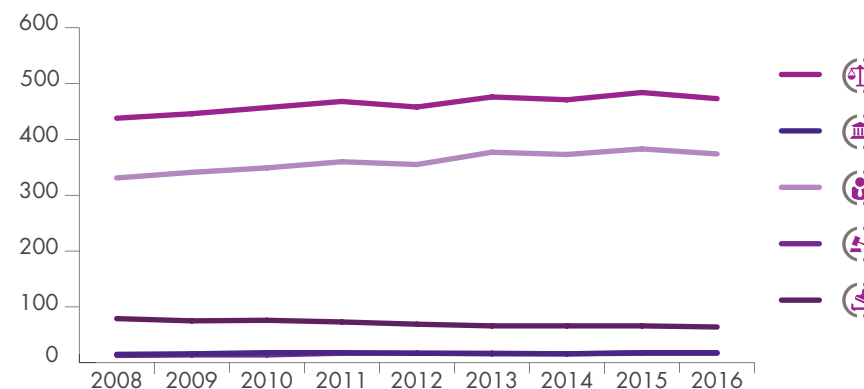
Secteur cadre de vie-technique



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2017.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2017.

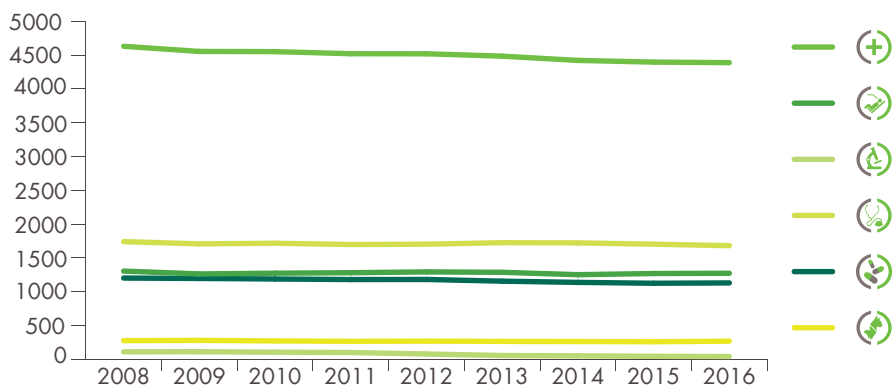


RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2008, le secteur a vu le nombre d'entreprises diminuer de 242 unités. Toutes les branches sont marquées par un mouvement de repli. L'évolution la plus importante en volume concerne la pharmacie d'officine avec une variation de -72 entreprises.



Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2017.

REPLI DU NOMBRE
D'ENTREPRISES

Le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse. Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur cadre de vie-technique qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative. Le secteur juridique fait figure d'exception avec une augmentation du nombre d'entreprises.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

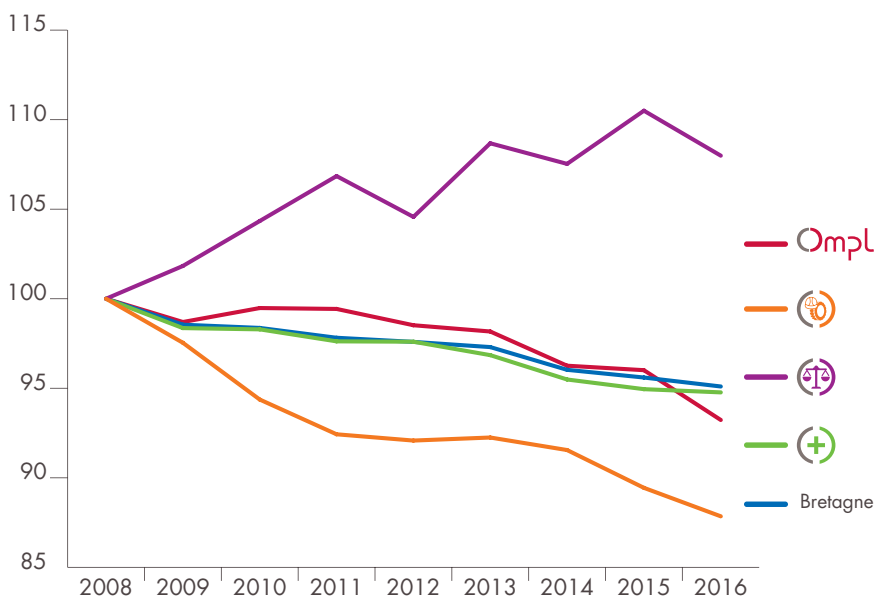


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Bretagne. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL.
Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)

Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2016 à 2017.



Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

1. Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).



TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

Bien que le nombre d'établissements décroît moins rapidement que le nombre d'entreprises, la branche voit son volume de structures employeuses diminuer. La tendance semble se renforcer.



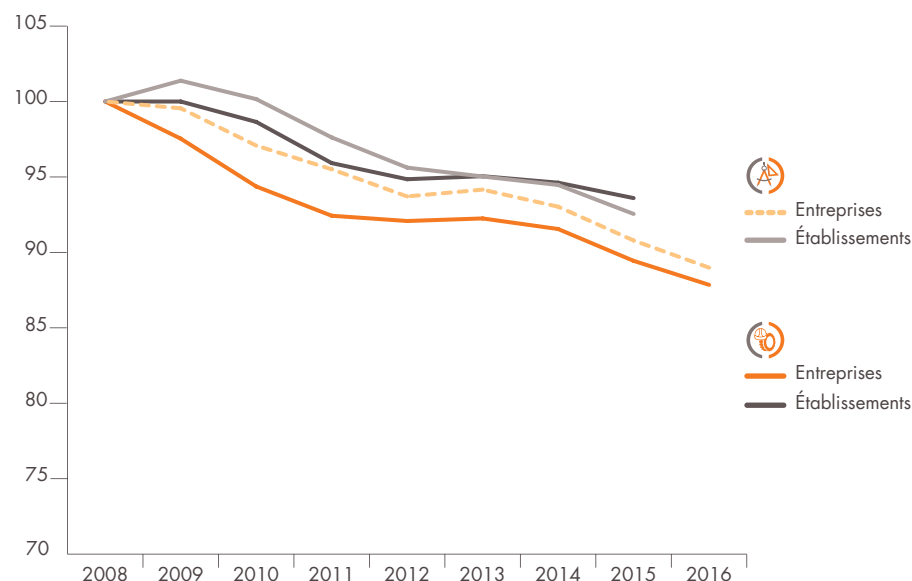
TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

L'évolution du nombre d'entreprises, comme du nombre d'établissements, est orientée à la baisse sur toute la période. La tendance semble s'atténuer pour les entreprises mais se renforcer pour les établissements.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique. Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



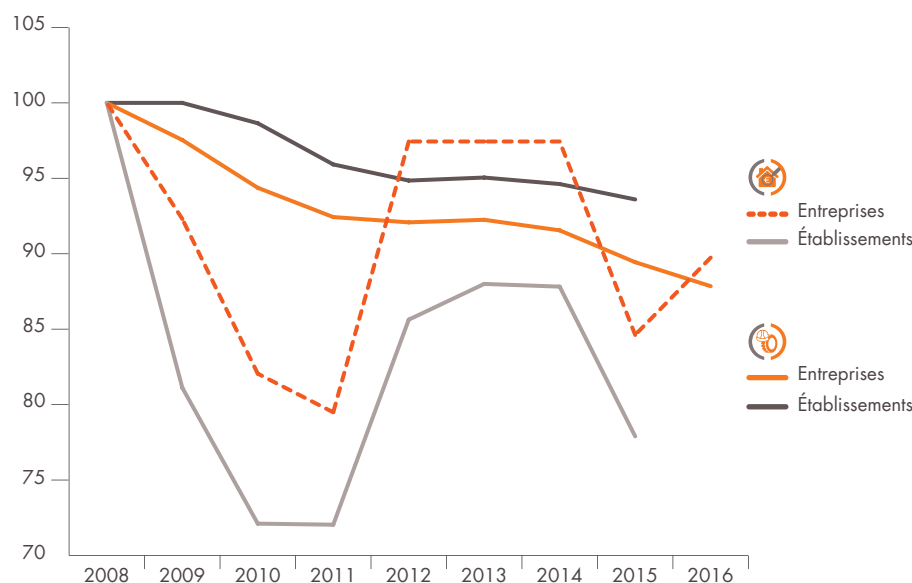
Entreprises d'architecture



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



Entreprises d'économistes de la construction



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



CONTRACTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

L'évolution du nombre d'entreprises est continûment orientée à la baisse.

L'indisponibilité des données concernant les établissements limite la portée des observations.



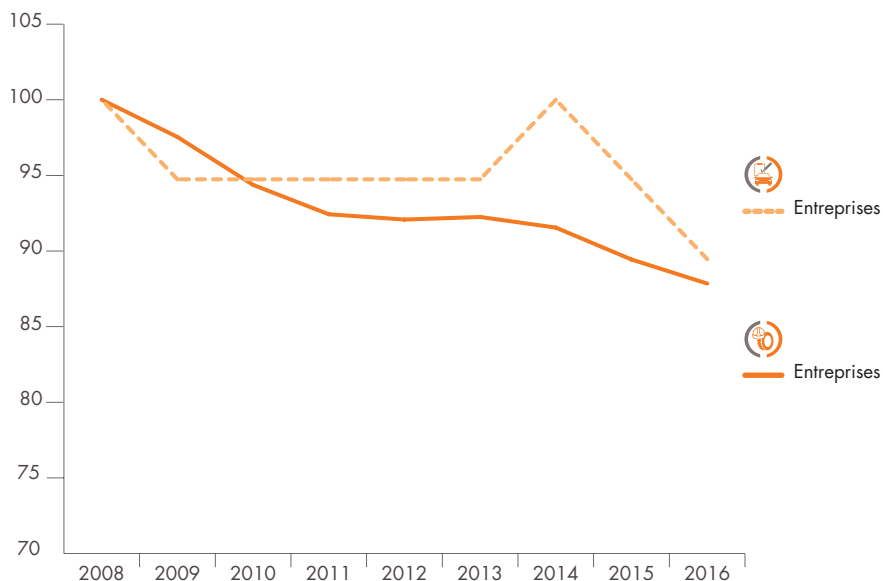
TISSU ENTREPRENEURIAL EN RESTRUCTURATION

Bien que le nombre d'établissements décroît moins rapidement que le nombre d'entreprises, la branche voit son volume de structures employeuses diminuer.

La tendance semble se renforcer pour les entreprises mais s'atténuer pour les établissements en fin de période.



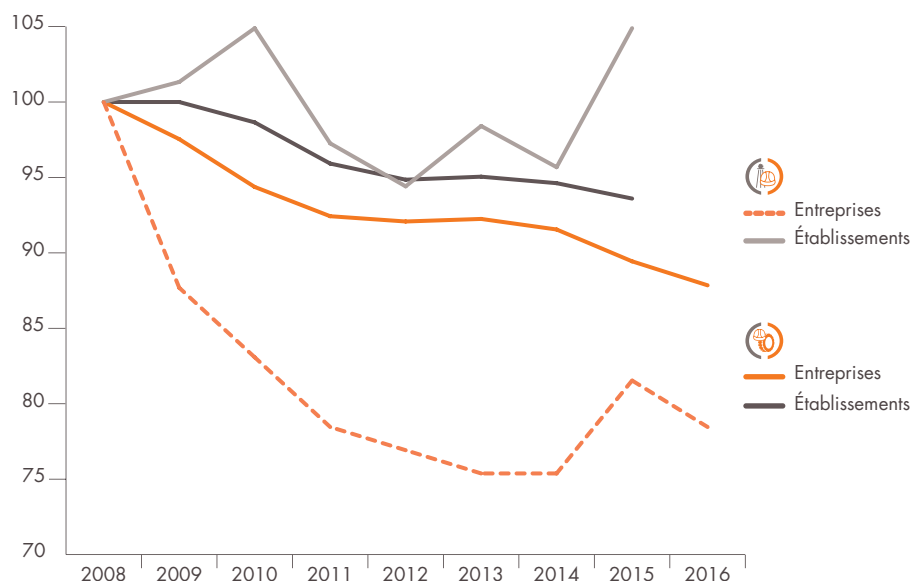
Entreprises d'experts en automobile



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017.
Données indisponibles pour les établissements de la branche des entreprises d'experts en automobile.



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Le tissu entrepreneurial du secteur est marqué par une réelle diversité des trajectoires suivies par les branches. En 2016, la branche des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires a connu la plus forte progression par rapport à 2008, avec un taux de croissance de 31 %. Il faut toutefois rappeler que la faiblesse des effectifs sous-jacents amplifie l'importance des taux de variation. En revanche, la branche études d'huissiers de justice connaît un repli de -19 % de son nombre d'entreprises employeuses.

Entreprises employeuses du secteur juridique.

Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ;
Données indisponibles pour les établissements du secteur juridique.



TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

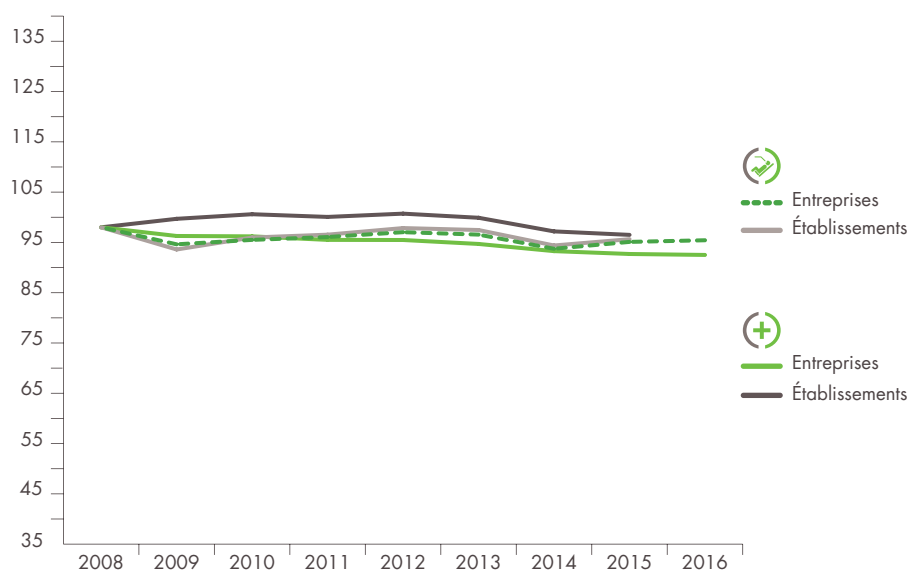
L'évolution du nombre d'entreprises, comme du nombre d'établissements, est orientée à la baisse sur toute la période. La tendance semble s'atténuer.



Cabinets dentaires

Entreprises et établissements employeurs du secteur santé.

Évolution annuelle 2008-2016 (indice base 100 en 2008)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ;
Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements.



TISSU ENTREPRENEURIAL EN RESTRUCTURATION

Bien que le nombre d'établissements décroît moins rapidement que le nombre d'entreprises, la branche voit son volume de structures employeuses diminuer.

La tendance semble s'atténuer.



TISSU ENTREPRENEURIAL EN RESTRUCTURATION

Alors que le nombre d'entreprises tend à décroître, le nombre d'établissements reste plus important qu'en début de période. La tendance semble se renforcer.



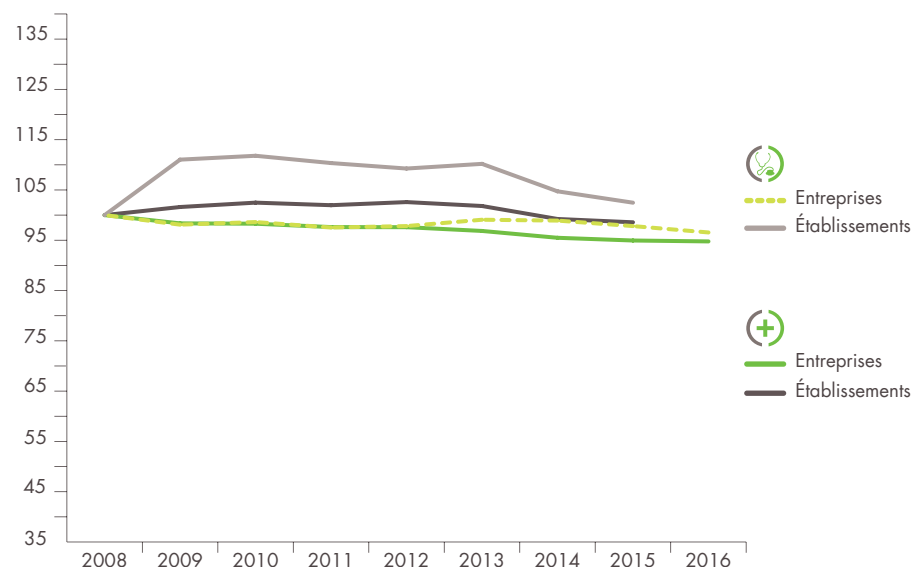
Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements



Cabinets médicaux



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements

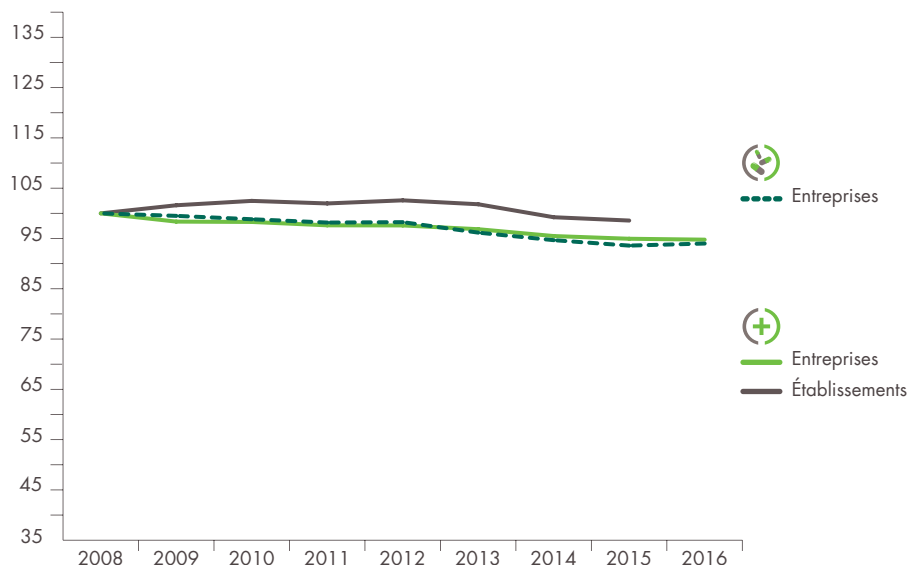


REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises monoétablissement. Leur volume est en nette diminution. Par rapport à 2008, les effectifs ont varié de -6 % en 2016



Pharmacie d'officine



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements



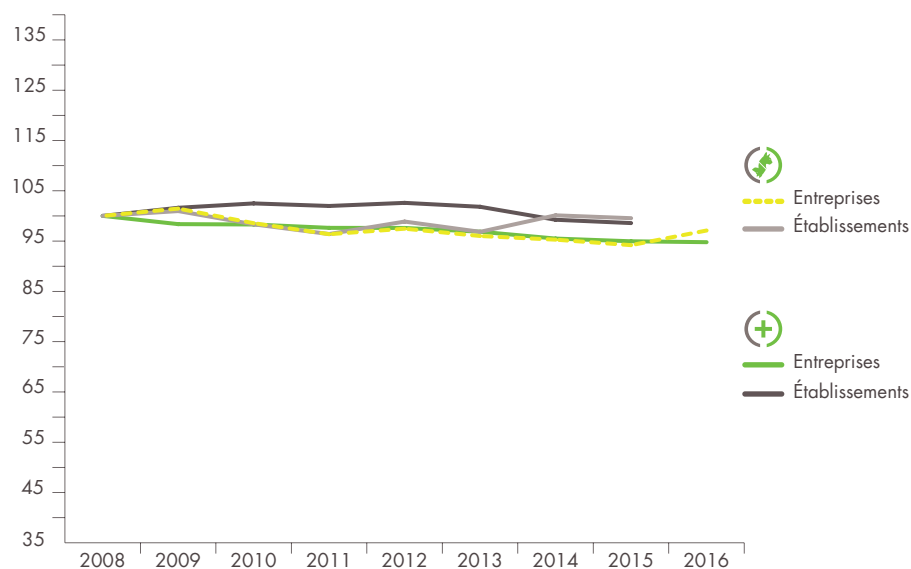
TISSU ENTREPRENEURIAL MOINS DENSE

Bien qu'ayant connu une courte période de croissance, le nombre d'entreprises, comme le nombre d'établissements, est tendanciellement orienté à la baisse.

La tendance semble s'atténuer pour les entreprises mais se renforcer pour les établissements.



Cliniques vétérinaires



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009 à 2017 ; Insee, REE, 2009 à 2017. Estimations pour le nombre d'établissements



UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

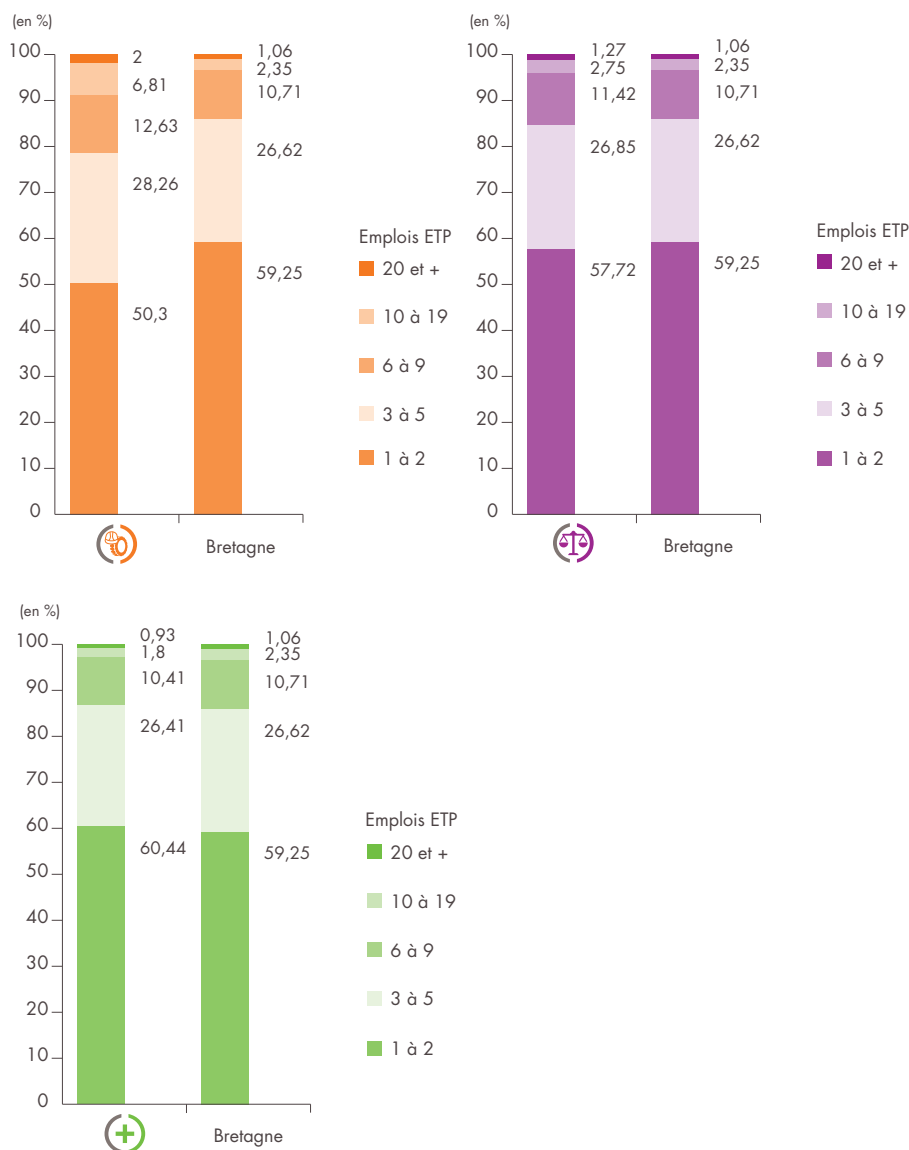
Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 97 % des entreprises du champ de l'OMPL.

En Bretagne, les très petites entreprises animent les activités libérales. Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances.

Le secteur cadre de vie-technique est caractérisé par une sous-représentation des entreprises comptant un à neuf ETP (-5,4 points par rapport à l'ensemble de l'OMPL régional).

À l'opposé, cette taille d'entreprise est surreprésentée dans le secteur santé (+ 0,7 point).

Répartition des entreprises employeuses en 2016 par taille (nombre d'ETP) et secteur



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



UN À CINQ EMPLOIS ETP

Huit entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observées en fonction des branches.

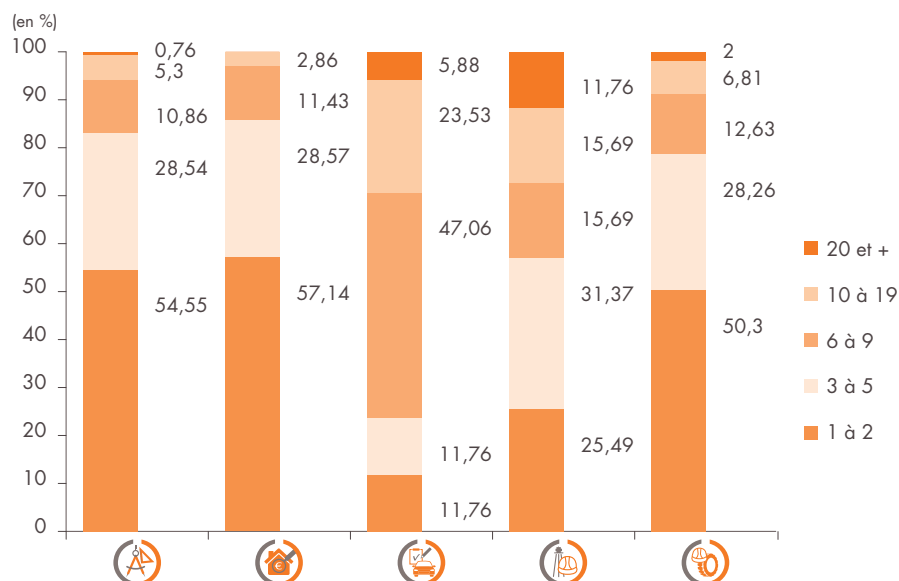
Dans celle des entreprises d'experts en automobile, les entreprises faisant appel à plus de neuf emplois ETP sont largement surreprésentées. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des cabinets de géomètres.

À l'opposé, les structures de moins de six emplois ETP sont représentatives des entreprises d'architecture et des entreprises d'économistes de la construction.

Répartition des entreprises employeuses en 2016 par taille (nombre d'ETP) et branche professionnelle



Secteur cadre de vie-technique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



MOINS DE SIX SALARIÉS DANS 85 % DES ENTREPRISES

La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de six emplois ETP. La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 79,1 % des entreprises. Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches. Les entreprises comptant 10 salariés et plus sont relativement fréquentes dans les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires et les études d'huissiers de justice.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers se distinguent fortement.

65 % des entreprises comptent au moins dix emplois ETP.

La configuration des cabinets dentaires et des cabinets médicaux est symétriquement opposée, puisque la majorité de ces entreprises compte moins de deux emplois ETP.

Les pharmacies d'officines sont dans une situation intermédiaire, car les entreprises comptant trois à cinq emplois ETP sont majoritaires. Cette structuration se rapproche de celle des cliniques vétérinaires.

Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



PLUS D'ENTREPRISES DE MOINS DE CINQ SALARIÉS

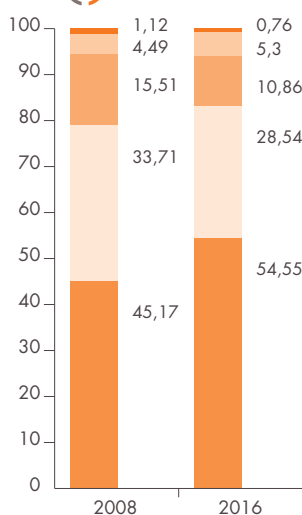
Le secteur est marqué par une évolution plutôt remarquable. Les structures comptant moins de cinq emplois ETP progressent parmi les entreprises d'architecture, les entreprises d'économistes de la construction et les cabinets de géomètres. Toutefois, la part des entreprises générant dix emplois ou plus tend à s'accroître pour les entreprises d'experts en automobile et les entreprises d'économistes de la construction.

Évolution de la taille (nombre d'ETP) des entreprises employeuses par branche professionnelle

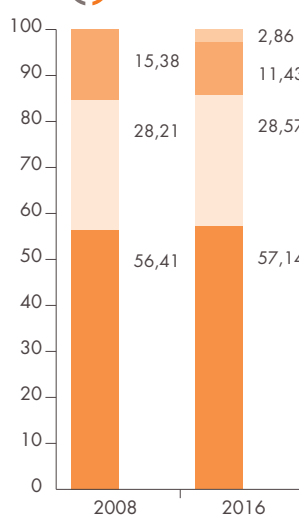


Secteur cadre de vie-technique

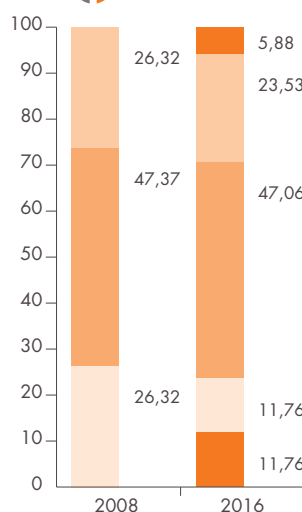
(en %)



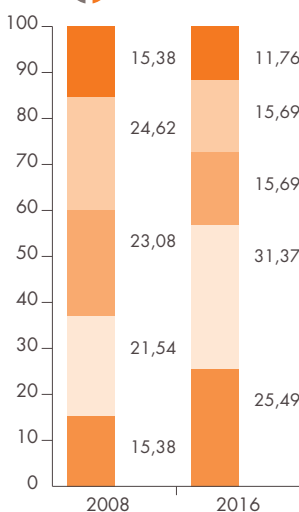
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



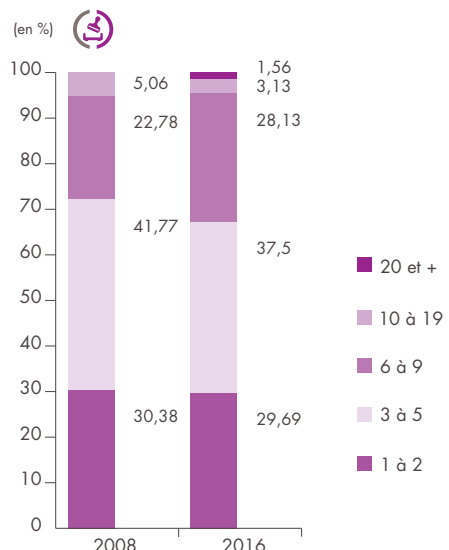
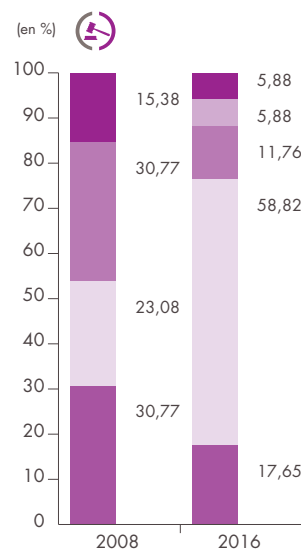
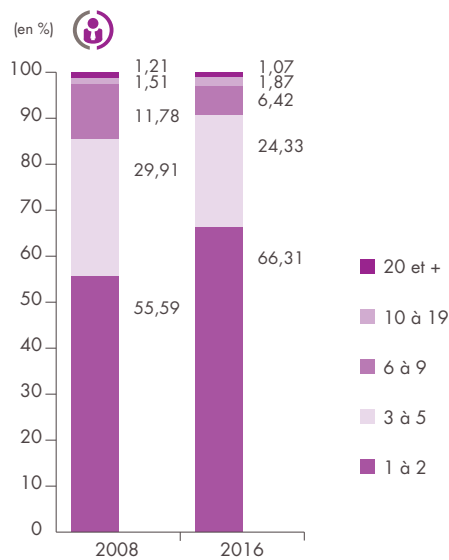
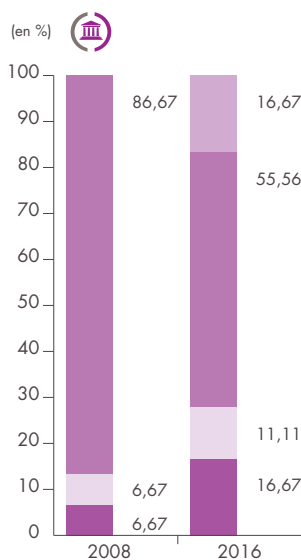
ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES CONTRASTÉES

Pour les cabinets d'avocats, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé.

Dans les autres branches, les évolutions sont plus hétérogènes et bénéficient aux tranches de tailles plus importantes.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



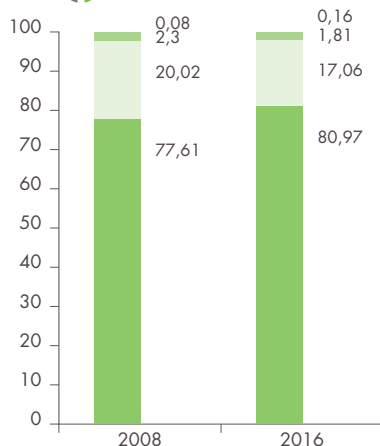
DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression.

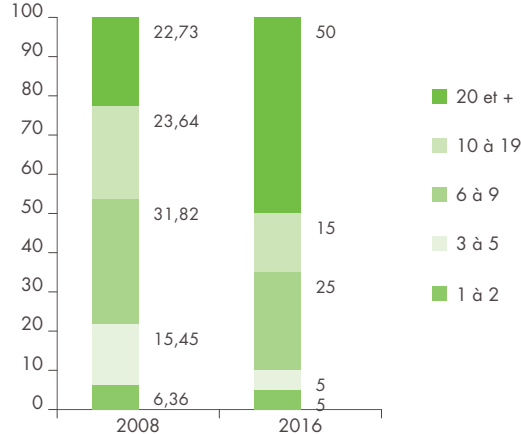
La part d'entreprises comptant moins de trois emplois progresse dans les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Secteur santé

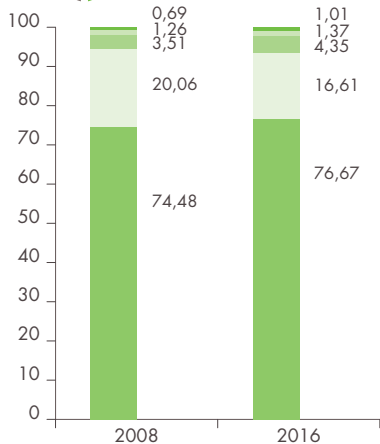
(en %)



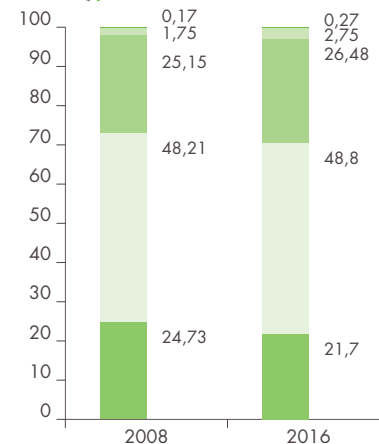
(en %)



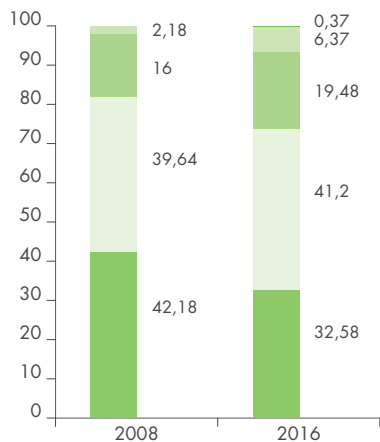
(en %)



(en %)



(en %)



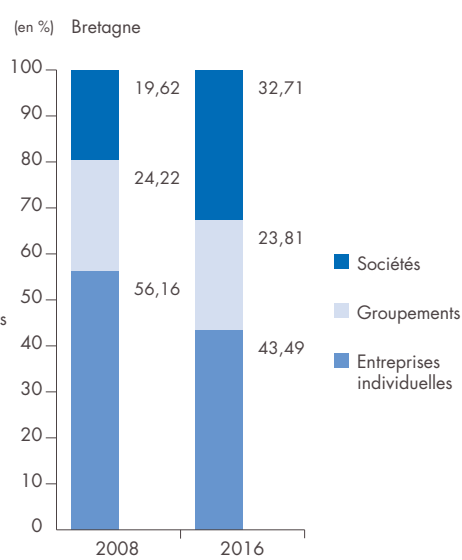
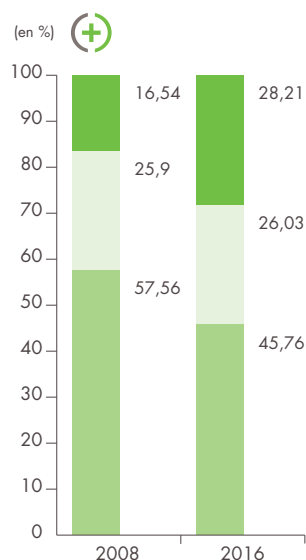
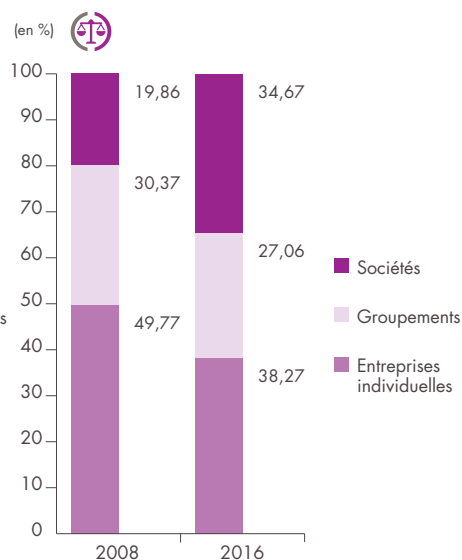
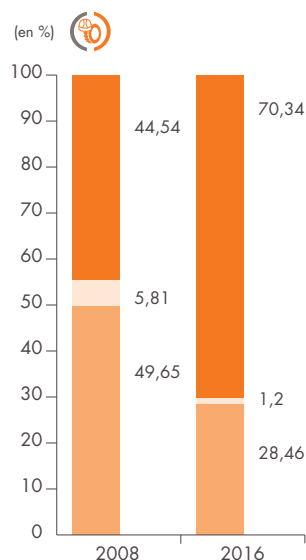
Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



DOMINANCE DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Globalement, l'entreprise individuelle reste la structure juridique la plus fréquente. Mais, depuis 2008, elle n'est plus majoritaire dans le secteur cadre de vie-technique. Elle perd du terrain au profit des sociétés. Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique par secteur (2008-2016)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Depuis 2008, la part des sociétés a fortement augmenté dans toutes les branches du secteur. Le phénomène est particulièrement sensible pour les entreprises d'architecture.

Le phénomène est particulièrement sensible pour les entreprises d'architecture.

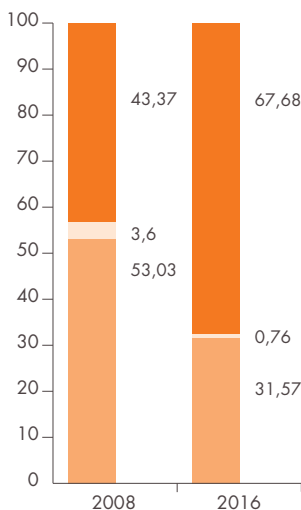
Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique par branche professionnelle (2008-2016)

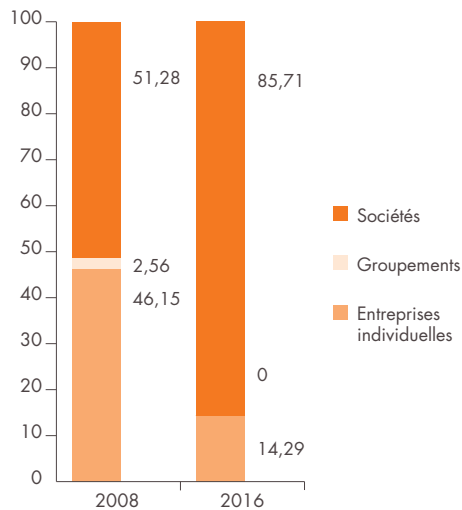


Secteur cadre de vie-technique

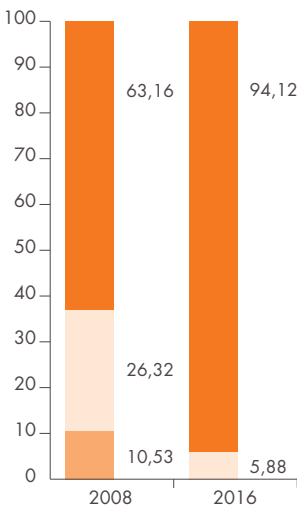
(en %)



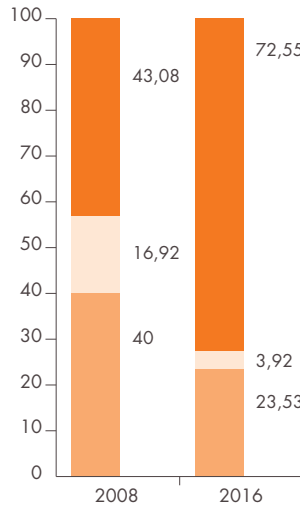
(en %)



(en %)



(en %)



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



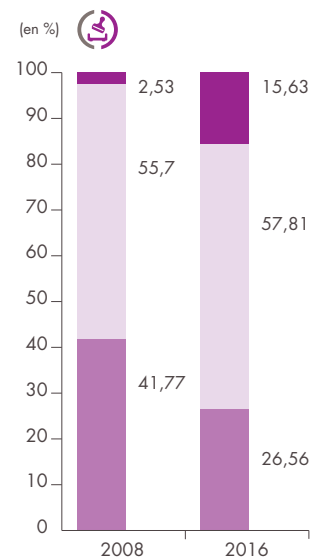
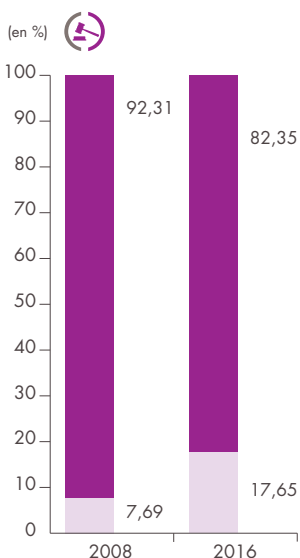
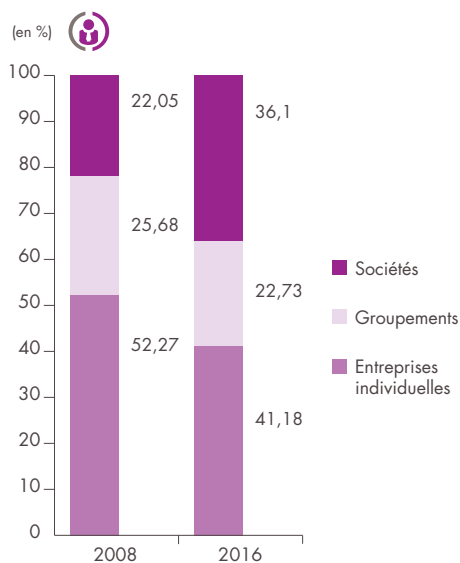
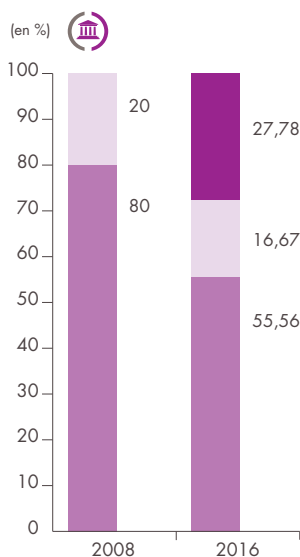
TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Par rapport à 2008, les études d'administrateurs et mandataires judiciaires ainsi que les cabinets d'avocats restent majoritairement constitués sous forme d'entreprises individuelles.

Néanmoins, les sociétés et les groupements tendent à gagner du terrain dans toutes les branches.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



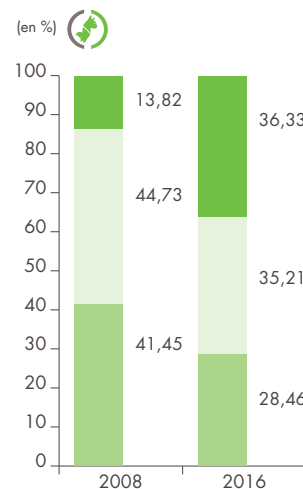
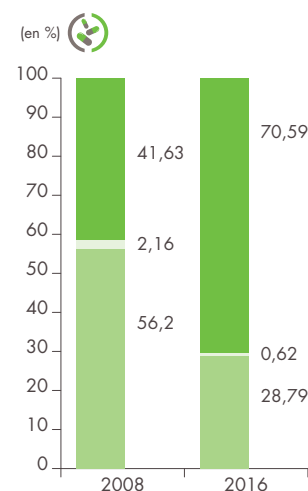
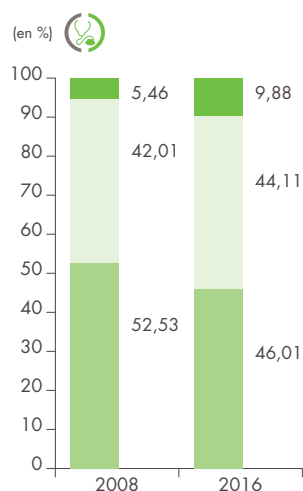
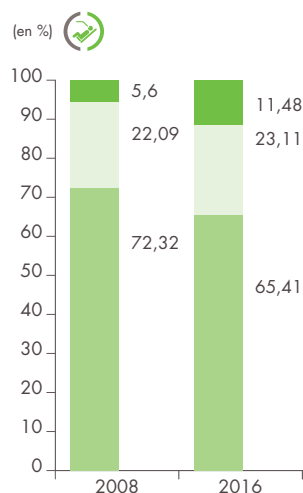
ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles.

Mais, les laboratoires de biologie médicale, la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires comptent de plus en plus de sociétés commerciales qui constituent aujourd'hui la forme juridique dominante.

Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.

Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009, 2017.



Baromètre régional Emploi - Formation BRETAGNE

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Effectifs régionaux OMPL

	Auvergne Rhône Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre Val de Loire	Corse	DOM	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8092	1608	3016	1571	265	1140	3562	3562	15534	2291	4902	4404	3479	3721	57147
	5138	774	1926	806	163	570	2217	2064	11814	1213	2837	2692	2181	2234	36629
	619	120	130	72	ND	ND	162	110	634	170	256	203	220	145	2841
	668	267	218	234	31	149	423	577	1044	275	521	502	372	459	5740
	1667	447	742	459	71	421	760	811	2042	633	1288	1007	706	883	11937
	7318	1582	2084	1733	263	1129	3661	4214	25203	2429	4734	4578	2479	5101	66508
	422	113	147	144	18	89	223	221	721	136	266	276	154	300	3230
	5570	1006	1436	1041	116	628	2356	2763	20999	1564	3281	3180	1809	3434	49183
	189	24	193	115	34	27	167	187	1342	148	128	138	86	164	2942
	1137	439	308	433	95	385	915	1043	2141	581	1059	984	430	1203	11153
	36936	13126	14831	11368	1650	8140	28042	26721	50757	15322	29262	31162	16153	29379	312849
	5538	1647	1914	1376	188	1025	4330	2755	7306	1568	3261	3508	2020	3832	40268
	5498	1800	2000	1701	262	1241	4081	3820	8288	2034	4093	4534	2093	4422	45867
	9700	3212	4038	2864	375	1637	7252	7355	12592	3802	8027	9128	4540	7612	82134
	13851	5377	5633	4645	722	3924	10853	11263	20215	6592	11755	12163	6130	12106	125229
	2349	1090	1246	782	103	313	1526	1528	2356	1326	2126	1829	1370	1407	19351
Total	52346	16316	19931	14672	2178	10409	35265	34497	91494	20042	38898	40144	22111	38201	436504

ND : Non déterminé pour cause de secret statistique.



19 931 SALARIÉS

La région concentre 4,57 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL.

Elle se situe à la dixième place, entre la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté.

Son poids diffère selon la branche. Il est plus important pour les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, les cliniques vétérinaires et les cabinets de géomètres.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Poids de la région dans l'ensemble national

Branches professionnelles	Bretagne	Autres régions
	5,28 %	94,72 %
	5,26 %	94,74 %
	4,58 %	95,42 %
	3,80 %	96,20 %
	6,22 %	93,78 %
	3,13 %	96,87 %
	4,55 %	95,45 %
	2,92 %	97,08 %
	6,56 %	93,44 %
	2,76 %	97,24 %
	4,74 %	95,26 %
	4,75 %	95,25 %
	4,36 %	95,64 %
	4,92 %	95,08 %
	4,50 %	95,50 %
	6,44 %	93,56 %
Moyenne	4,57 %	95,43 %



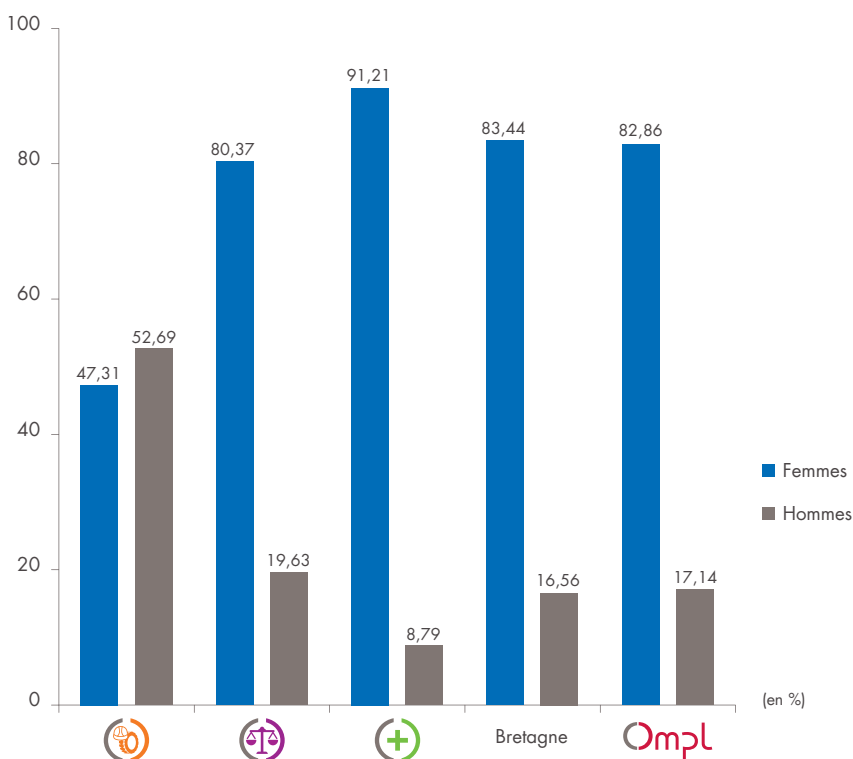
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires



MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 4,57 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la dixième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (15,13 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 63,86 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,46 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (68,91 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (74,41 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

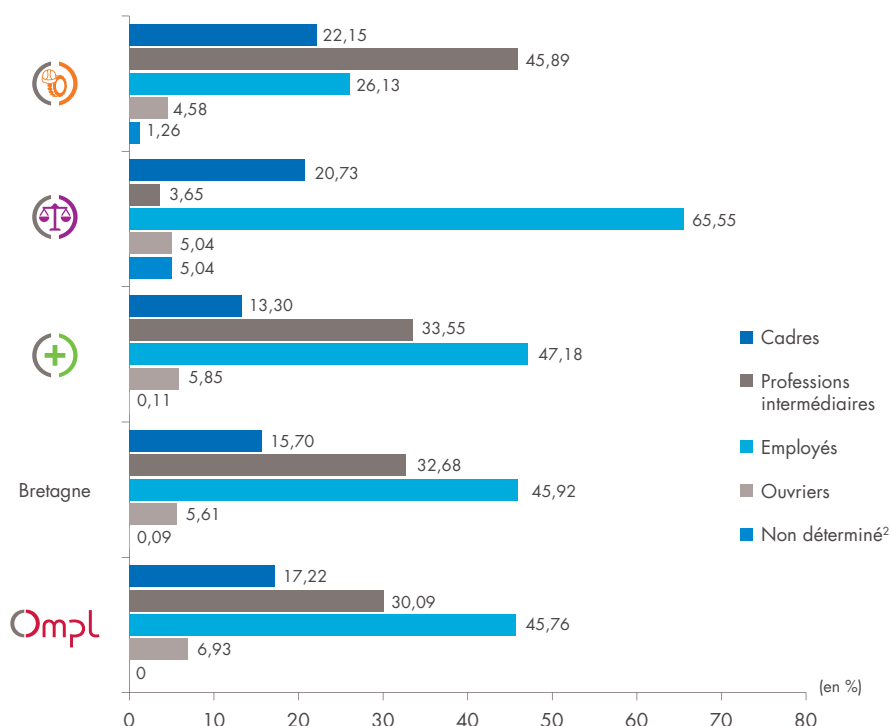
Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 427	47,31	1 589	52,69	3 016
	1 027	53,32	899	46,68	1 926
	53	40,77	77	59,23	130
	93	42,66	125	57,34	218
	254	34,23	488	65,77	742
	1 675	80,37	409	19,63	2 084
	124	84,35	23	15,65	147
	1 213	84,47	223	15,53	1 436
	121	62,69	72	37,31	193
	217	70,45	91	29,55	308
	13 528	91,21	1 303	8,79	14 831
	1 860	97,18	54	2,82	1 914
	1 766	88,30	234	11,70	2 000
	3 787	93,78	251	6,22	4 038
	5 019	89,10	614	10,90	5 633
	1 096	87,96	150	12,04	1 246
Bretagne	16 630	83,44	3 301	16,56	19 931
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. C'est également le cas des employés dans le secteur juridique.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et secteur professionnel



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

2. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres et les offices de commissaires-priseurs judiciaires et salles de ventes volontaires par celle des ouvriers.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine recrutent plus de cadres. La pharmacie d'officine se démarque aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	22,15 %	45,89 %	26,13 %	4,58 %	1,26 %
	31,05 %	39,51 %	24,56 %	4,88 %	0 %
	17,69 %	33,08 %	33,08 %	16,15 %	0 %
	ND	28,44 %	54,13 %	ND	17,43 %
	6,33 %	69,81 %	20,75 %	3,10 %	0 %
	20,73 %	3,65 %	65,55 %	5,04 %	5,04 %
	14,97 %	ND	76,19 %	ND	8,84 %
	28,55 %	5,29 %	62,67 %	2,16 %	1,32 %
	ND	ND	56,48 %	27,98 %	15,54 %
	ND	ND	79,55 %	6,49 %	13,96 %
	13,30 %	33,55 %	47,18 %	5,85 %	0,11 %
	2,82 %	1,93 %	90,33 %	4,91 %	0 %
	3,35 %	36,25 %	45,70 %	14,70 %	0 %
	1,88 %	18,47 %	74,84 %	4,80 %	0 %
	24,09 %	60,96 %	11,15 %	3,80 %	0 %
	33,55 %	2,73 %	56,58 %	5,78 %	1,36 %
Bretagne	15,70 %	32,68 %	45,92 %	5,61 %	0,09 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Au regard du secteur cadre de vie-technique, les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'experts en automobile. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les employés des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les études d'huissiers de justice.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes par catégorie sociale et branche professionnelle

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	19,13 %	29,99 %	44,85 %	2,73 %	3,29 %
	25,02 %	30,48 %	41,19 %	3,31 %	0 %
	ND	20,75 %	ND	ND	79,25 %
	ND	ND	94,62 %	ND	5,38 %
	6,30 %	40,94 %	50,79 %	1,97 %	0 %
	16,36 %	3,46 %	68,66 %	1,01 %	10,51 %
	ND	ND	81,45 %	ND	18,55 %
	22,59 %	4,78 %	63,64 %	1,40 %	7,58 %
	ND	ND	68,60 %	ND	31,40 %
	ND	ND	89,40 %	ND	10,60 %
	11,10 %	32,45 %	50,30 %	2,83 %	3,32 %
	1,88 %	ND	91,99 %	ND	6,13 %
	2,43 %	36,75 %	49,60 %	11,21 %	0 %
	ND	15,37 %	78,51 %	ND	6,13 %
	22,24 %	62,94 %	11,14 %	3,69 %	0 %
	28,01 %	ND	62,59 %	ND	9,40 %
Bretagne	12,84 %	29,95 %	52,35 %	4,78 %	0,08 %
Ompl	14,12 %	28,43 %	51,30 %	6,12 %	0,02 %

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

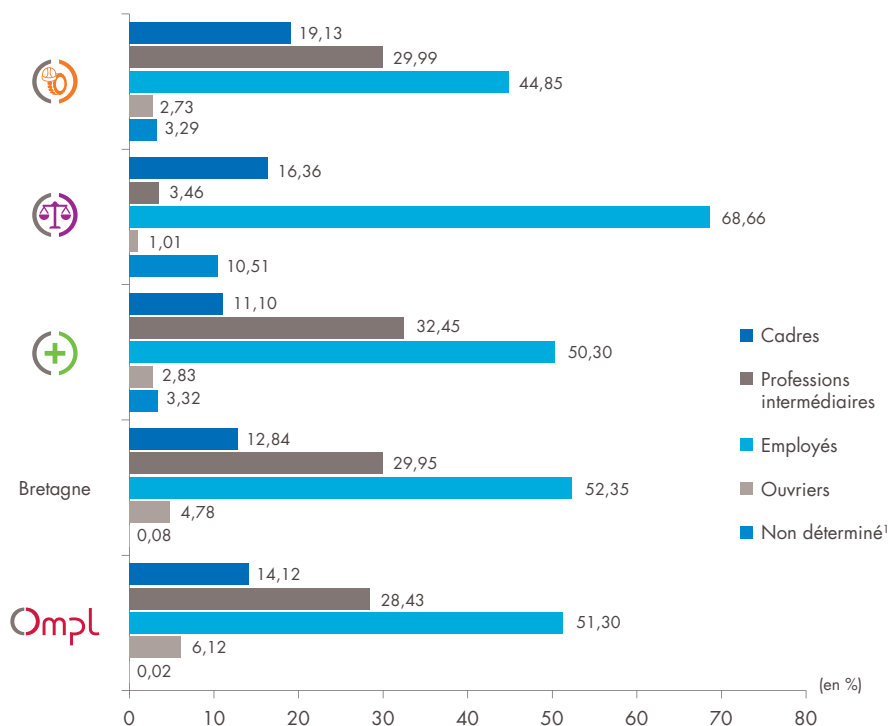
1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée. Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans les secteurs cadre de vie-technique et santé.

Répartition des femmes par catégorie sociale et secteur professionnel



1. Salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'a pas pu être déterminée.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Le secteur santé se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.

Secteur cadre de vie-technique

 Entreprises d'architecture

 Entreprises d'économistes de la construction

 Entreprises d'experts en automobile

 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

Secteur santé

 Cabinets dentaires

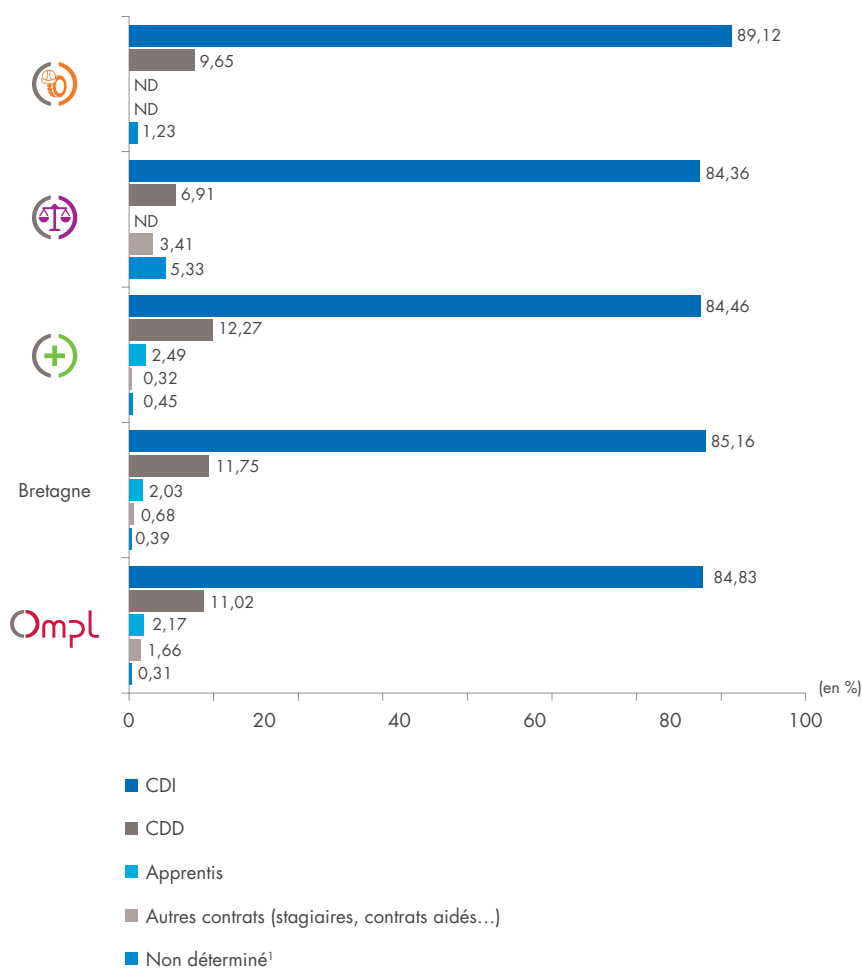
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel



ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- La branche des entreprises d'experts en automobile est celle qui a le plus souvent recours au CDI. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent des autres branches par un recours accru aux contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats ¹	Non déterminé ²
	89,12 %	9,65 %	ND	ND	1,23 %
	87,44 %	11,68 %	ND	ND	0,88 %
	88,46 %	9,23 %	0 %	ND	2,31 %
	97,25 %	2,75 %	ND	0 %	0 %
	91,24 %	6,47 %	ND	ND	2,29 %
	84,36 %	6,91 %	ND	3,41 %	5,33 %
	93,20 %	ND	ND	ND	6,80 %
	85,93 %	7,45 %	ND	4,94 %	1,67 %
	63,21 %	ND	ND	ND	36,79 %
	86,04 %	12,01 %	ND	ND	1,95 %
	84,46 %	12,27 %	2,49 %	0,32 %	0,45 %
	90,23 %	9,14 %	ND	0,47 %	0,16 %
	85,40 %	14,30 %	ND	ND	0,30 %
	87,47 %	11,64 %	ND	0,50 %	0,40 %
	80,58 %	13,08 %	6 %	0,34 %	0 %
	81,94 %	12,20 %	2,49 %	ND	3,37 %
Bretagne	85,16 %	11,75 %	2,03 %	0,68 %	0,39 %
Ompl	84,83 %	11,02 %	2,17 %	1,66 %	0,31 %

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

2. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



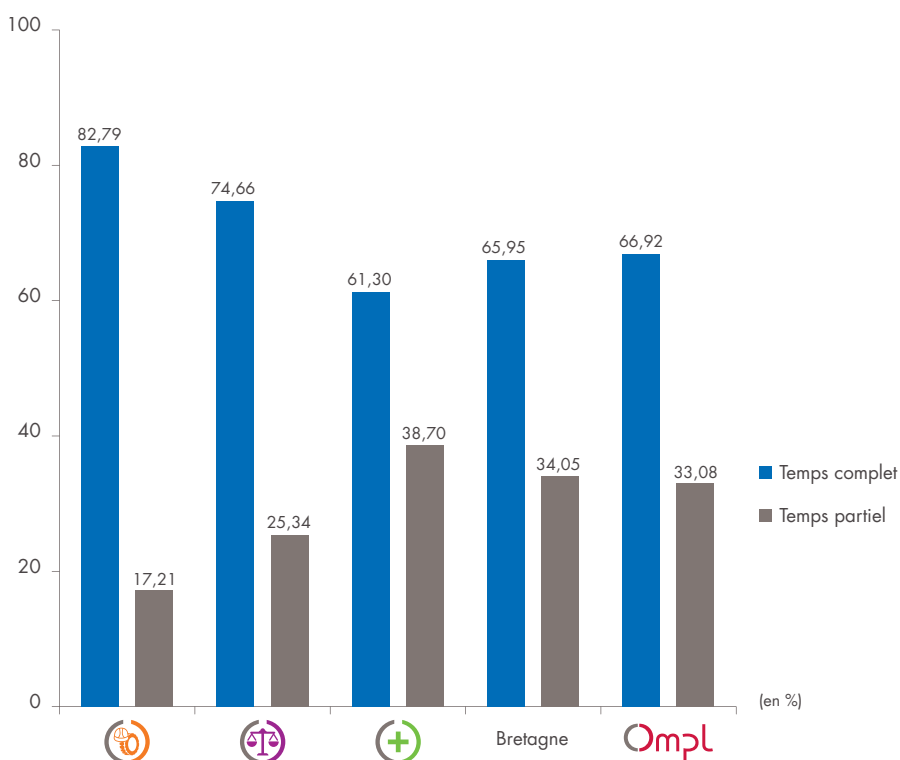
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PLUS DU TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est proche de celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel



-  **Secteur cadre de vie-technique**
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  **Secteur juridique**
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  **Secteur santé**
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement surreprésenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'experts en automobile.
- À l'exception des cabinets d'avocats, les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et de la pharmacie d'officine, c'est l'emploi à temps partiel qui est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Durée du temps de travail par branche professionnelle

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	82,79 %	17,21 %
	80,32 %	19,68 %
	81,54 %	18,46 %
	83,49 %	16,51 %
	89,22 %	10,78 %
	74,66 %	25,34 %
	85,71 %	14,29 %
	71,59 %	28,41 %
	81,87 %	18,13 %
	79,22 %	20,78 %
	61,30 %	38,70 %
	58,25 %	41,75 %
	69,75 %	30,25 %
	56,34 %	43,66 %
	62,79 %	37,21 %
	61,80 %	38,20 %
Bretagne	65,95 %	34,05 %
	66,92 %	33,08 %

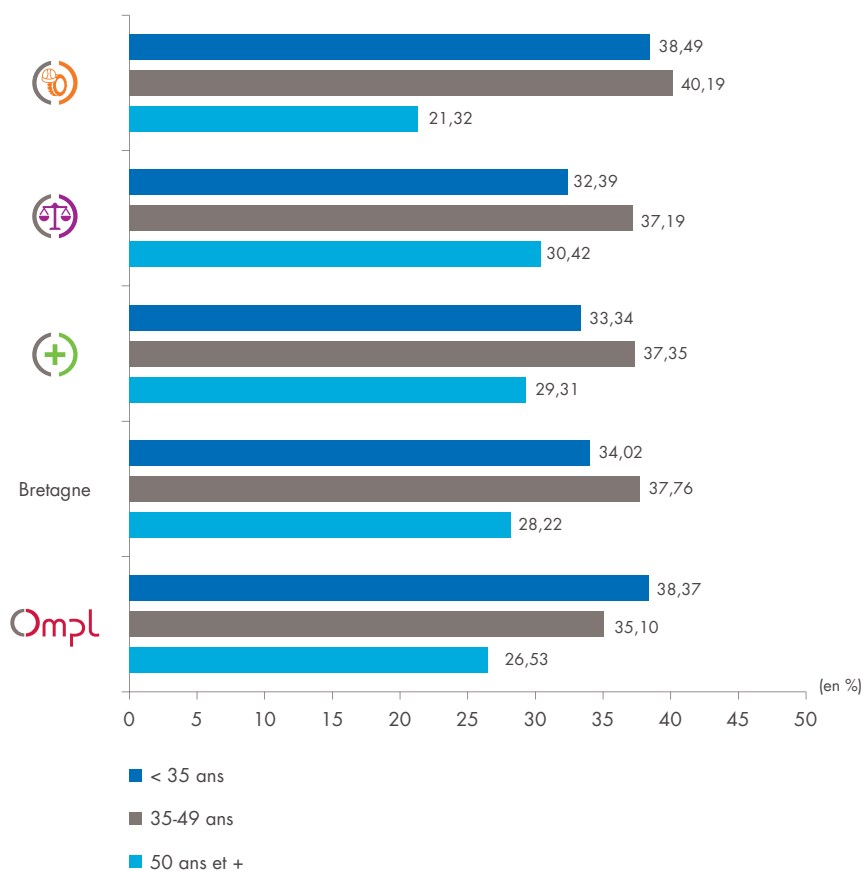
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés exerçant dans le champ de l'OMPL au niveau régional sont plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

-  Secteur cadre de vie-technique
 -  Entreprises d'architecture
 -  Entreprises d'économistes de la construction
 -  Entreprises d'experts en automobile
 -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
 -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 -  Cabinets d'avocats
 -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
 -  Cabinets dentaires
 -  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 -  Cabinets médicaux
 -  Pharmacie d'officine
 -  Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel





FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, les salariés des cliniques vétérinaires et de la pharmacie d'officine sont nettement plus jeunes.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	38,49 %	40,19 %	21,32 %
	39,04 %	39,93 %	21,03 %
	45,38 %	39,23 %	15,38 %
	33,49 %	43,58 %	22,94 %
	37,33 %	40,03 %	22,64 %
	32,39 %	37,19 %	30,42 %
	26,53 %	34,01 %	39,46 %
	31,13 %	39,62 %	29,25 %
	42,49 %	41,45 %	16,06 %
	34,74 %	24,68 %	40,58 %
	33,34 %	37,35 %	29,31 %
	23,62 %	45,72 %	30,67 %
	27,20 %	34,40 %	38,40 %
	23,85 %	40,71 %	35,44 %
	40,58 %	35,33 %	24,09 %
	56,18 %	27,45 %	16,37 %
Bretagne	34,02 %	37,76 %	28,22 %
	38,37 %	35,10 %	26,53 %



TURNOVER TRÈS CONTRASTÉ SELON LES BRANCHES

Le turnover régional est assez élevé. Pour les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires, il dépasse le seuil d'alerte de 20 %. Relativement à l'ensemble des branches, le personnel des cabinets médicaux, des entreprises d'experts en automobile et des cabinets médicaux se caractérise par une plus grande stabilité.

Secteur cadre de vie-technique

 Entreprises d'architecture

 Entreprises d'économistes de la construction

 Entreprises d'experts en automobile

 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

 Études d'huissiers de justice

Secteur santé

 Cabinets dentaires

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

 Cabinets médicaux

 Pharmacie d'officine

 Cliniques vétérinaires

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Turnover annuel¹

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover régional	Turnover national
	11,08 %	17,27 %	14,17 %	15,75 %
	11,85 %	16,43 %	14,14 %	17,37 %
	18,18 %	15,45 %	16,82 %	16,22 %
	ND	ND	ND	13,63 %
	8,01 %	19,65 %	13,83 %	11,84 %
	14,68 %	17,29 %	15,99 %	20,12 %
	ND	ND	ND	14,66 %
	13,52 %	16,52 %	15,02 %	21,80 %
	26,14 %	26,80 %	26,47 %	18,27 %
	13,65 %	15,50 %	14,58 %	15,07 %
	15,43 %	13,62 %	14,53 %	14,42 %
	12,59 %	11,12 %	11,85 %	13,94 %
	17,58 %	14,52 %	16,05 %	14,72 %
	13,20 %	10,46 %	11,83 %	11,58 %
	16,26 %	15,81 %	16,04 %	15,57 %
	20,39 %	16,91 %	18,65 %	19,87 %
Bretagne	14,66 %	14,40 %	14,53 %	-
Ompl	16,03 %	14,83 %	-	15,43 %

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

1. La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)¹

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toute catégorie
 Secteur cadre de vie-technique	30 490**	21 960***	19 766*	NS	22 583***
 Entreprises d'architecture	29 796**	21 816**	NS	NS	23 138***
 Entreprises d'économistes de la construction	NS	NS	NS	ND	NS
 Entreprises d'experts en automobile	NS	NS	NS	ND	NS
 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	NS	21 521**	NS	NS	21 402**
 Secteur juridique	NS	NS	20 762***	NS	21 791***
 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	NS	ND	NS	ND	NS
 Cabinets d'avocats	NS	NS	20 898**	ND	22 906***
 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	ND	ND	NS	ND	NS
 Études d'huissiers de justice	ND	ND	NS	NS	NS
 Secteur santé	31 474***	19 183***	17 646***	NS	18 999***
 Cabinets dentaires	ND	NS	16 730**	ND	18 302***
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	ND	20 679*	19 743**	NS	20 424***
 Cabinets médicaux	NS	27 233**	18 141***	ND	19 203***
 Pharmacie d'officine	31 670**	18 234***	13 812**	NS	18 721***
 Cliniques vétérinaires	NS	ND	17 057**	NS	18 176***
Bretagne	32 205***	20 294***	18 373***	16 032**	19 814***
Ompl	32 350***	20 422***	18 466***	15 935***	20 007***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.

1. La DADS « salariés » donne la rémunération nette moyenne OMPL de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement. Seuls les salariés présents à temps plein sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

PLUS DE 19 814 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national. Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

-  Secteur cadre de vie-technique
-  Entreprises d'architecture
-  Entreprises d'économistes de la construction
-  Entreprises d'experts en automobile
-  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
-  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
-  Cabinets d'avocats
-  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
-  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
-  Cabinets dentaires
-  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
-  Cabinets médicaux
-  Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opcv des professions libérales) et de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2016¹

Branches professionnelles	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP ²
 Secteur cadre de vie-technique	499	2 233
 Entreprises d'architecture	396	1 365
 Entreprises d'économistes de la construction	35	108
 Entreprises d'experts en automobile	17	144
 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	51	616
 Secteur juridique	473	1 591
 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	18	127
 Cabinets d'avocats	374	1 034
 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	17	120
 Études d'huissiers de justice	64	310
 Secteur santé	4 388	14 383
 Cabinets dentaires	1 272	2 274
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	40	1 522
 Cabinets médicaux	1 680	4 213
 Pharmacie d'officine	1 129	5 180
 Cliniques vétérinaires	267	1 194
Bretagne	5 360	18 207
Ompl	107 488	394 714

1. Hors organismes de formation et organisations professionnelles du secteur juridique.

2. Source : Actalians, base adhérents 2016. Le décompte des salariés est calculé en ETP et présente de ce fait des différences avec celui issu de la DADS utilisé dans ce document pour les autres indicateurs.

La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site : www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php

3,4 EMPLOIS ETP PAR ENTREPRISE

Les entreprises libérales de la région regroupent 5 % des emplois ETP du champ de l'OMPL national. Le secteur santé concentre la plus grande part de ces emplois.

-  Secteur cadre de vie-technique
-  Entreprises d'architecture
-  Entreprises d'économistes de la construction
-  Entreprises d'experts en automobile
-  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
-  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
-  Cabinets d'avocats
-  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
-  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
-  Cabinets dentaires
-  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
-  Cabinets médicaux
-  Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé tant par les entreprises que par les salariés. Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre. Les entreprises d'experts en automobile, la pharmacie d'officine et les cabinets de géomètres ont le plus fort accès à la formation. La situation est inverse pour les études d'huissiers de justice, les cabinets médicaux et les cabinets d'avocats.

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre	Cpro ¹	Ppro ²	Plan	Autre
	0,60 %	0,43 %	20,62 %	0,63 %	3,41 %	2,61 %	33,27 %	3,01 %
	0,52 %	0,52 %	14,90 %	0,78 %	2,27 %	2,53 %	29,29 %	2,78 %
	3,08 %	0 %	19,23 %	0 %	11,43 %	0 %	25,71 %	0 %
	0,46 %	0,92 %	44,50 %	0,46 %	5,88 %	11,76 %	94,12 %	5,88 %
	0,40 %	0,13 %	28,71 %	0,40 %	5,88 %	1,96 %	49,02 %	5,88 %
	0,48 %	0,72 %	10,51 %	0,58 %	1,69 %	2,96 %	17,55 %	1,90 %
	0 %	1,36 %	12,93 %	0 %	0 %	11,11 %	55,56 %	0 %
	0,14 %	0,84 %	10,79 %	0,77 %	0,27 %	2,94 %	16,04 %	2,14 %
	0,52 %	0 %	12,95 %	0 %	5,88 %	0 %	29,41 %	0 %
	2,27 %	0,32 %	6,49 %	0,32 %	9,38 %	1,56 %	12,50 %	1,56 %
	0,58 %	0,36 %	22,88 %	0,30 %	1,87 %	1,14 %	25,16 %	0,89 %
	2,72 %	1,15 %	11,02 %	0,47 %	3,93 %	1,73 %	11,24 %	0,71 %
	0,10 %	0,10 %	17,20 %	0,20 %	5 %	5 %	62,50 %	7,50 %
	0,12 %	0,07 %	9,14 %	0,54 %	0,18 %	0,12 %	4,17 %	1,07 %
	0,36 %	0,28 %	40,83 %	0,12 %	1,77 %	1,33 %	69,09 %	0,62 %
	0,56 %	0,80 %	13,56 %	0,16 %	2,62 %	3,37 %	32,21 %	0,75 %
Bretagne	0,57 %	0,41 %	21,24 %	0,38 %	2 %	1,44 %	25,24 %	1,18 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

1. Cpro : Contrat de professionnalisation.

2. Ppro : Période de professionnalisation.



PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous-représentation marquée des femmes. Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires par genre

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	42,26 %	57,74 %
	57,45 %	42,55 %
	31,03 %	68,97 %
	10,89 %	89,11 %
	35,91 %	64,09 %
	81,25 %	18,75 %
	76,19 %	23,81 %
	90 %	10 %
	50 %	50 %
	58,62 %	41,38 %
	91,47 %	8,53 %
	99,32 %	0,68 %
	91,48 %	8,52 %
	81,20 %	18,80 %
	92,45 %	7,55 %
	88,83 %	11,17 %
Bretagne	83,55 %	16,45 %
	81,21 %	18,79 %



SURREPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS

Dans tous les secteurs, les employés sont les salariés qui accèdent le plus à la formation. Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées. Ainsi, dans les entreprises d'experts en automobile ou les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, les professions intermédiaires sont nettement surreprésentées.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale¹

Branches professionnelles	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés
	22,32 %	29,76 %	47,92 %
	31,68 %	3,73 %	64,60 %
	13,79 %	44,83 %	41,38 %
	0 %	90,10 %	9,90 %
	20 %	38,18 %	41,82 %
	16,41 %	33,59 %	50 %
	14,29 %	0 %	85,71 %
	20 %	35,56 %	44,44 %
	7,69 %	42,31 %	50 %
	3,45 %	37,93 %	58,62 %
	23,27 %	11,41 %	65,32 %
	1,02 %	0 %	98,98 %
	4,26 %	58,52 %	37,22 %
	8,27 %	49,87 %	41,85 %
	30 %	70 %*	
	41,49 %	1,60 %	56,91 %
Bretagne	22,74 %	15,41 %	61,86 %
Ompl	24,93 %	15,59 %	59,48 %

* Pour la branche de la pharmacie d'officine, les deux catégories socioprofessionnelles ont été fusionnées.

1. La définition des catégories sociales utilisée par Actalians diffère de celle utilisée par l'Insee, notamment pour la catégorie des « professions intermédiaires ». Ceci rend difficile la comparaison entre la population en formation et la population totale d'une branche, mis à part pour la catégorie cadres.



MOINS DE 50 ANS

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Par rapport à l'ensemble national, les séniors sont un peu plus représentés parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	38,84 %	44,94 %	16,22 %
	38,20 %	43,17 %	18,63 %
	48,28 %	48,28 %	3,45 %
	47,52 %	43,56 %	8,91 %
	34,55 %	47,73 %	17,73 %
	34,38 %	37,89 %	27,73 %
	47,62 %	23,81 %	28,57 %
	27,78 %	42,78 %	29,44 %
	50 %	34,62 %	15,38 %
	51,72 %	20,69 %	27,59 %
	35,29 %	42,93 %	21,78 %
	33,33 %	50,68 %	15,99 %
	23,30 %	42,61 %	34,09 %
	29,82 %	42,61 %	27,57 %
	35,94 %	43,15 %	20,91 %
	64,36 %	29,26 %	6,38 %
Bretagne	35,77 %	42,94 %	21,29 %
Ompl	40,56 %	39,05 %	20,39 %



STAGIAIRES ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP. Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP

Branches professionnelles	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +	Non déterminé ¹
	21,73 %	23,51 %	41,52 %	13,24 %	0 %
	34,47 %	24,84 %	36,96 %	3,73 %	0 %
	62,07 %	3,45 %	31,03 %	3,45 %	0 %
	2,97 %	43,56 %	48,51 %	4,95 %	0 %
	6,36 %	15 %	46,36 %	32,27 %	0 %
	27,73 %	35,55 %	32,81 %	3,91 %	0 %
	4,76 %	52,38 %	42,86 %	0 %	0 %
	33,33 %	31,67 %	30 %	5 %	0 %
	3,85 %	26,92 %	69,23 %	0 %	0 %
	31,03 %	55,17 %	10,34 %	3,45 %	0 %
	33,33 %	41,30 %	16,67 %	8,70 %	0 %
	75,51 %	16,67 %	2,04 %	5,78 %	0 %
	0,85 %	9,09 %	38,35 %	51,70 %	0 %
	12,03 %	11,03 %	58,90 %	18,05 %	0 %
	36,96 %	54,80 %	6,96 %	1,28 %	0 %
	28,19 %	36,17 %	30,32 %	5,32 %	0 %
Bretagne	31,28 %	38,32 %	21,29 %	9,10 %	0 %
Ompl	26,19 %	36,54 %	24,62 %	12,65 %	0,01 %

1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous-représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	86,46 %	13,54 %
	84,78 %	15,22 %
	93,10 %	6,90 %
	90,10 %	9,90 %
	86,36 %	13,64 %
	87,89 %	12,11 %
	100 %	0 %
	84,44 %	15,56 %
	100 %	0 %
	89,66 %	10,34 %
	68,79 %	31,21 %
	54,76 %	45,24 %
	73,86 %	26,14 %
	74,69 %	25,31 %
	68,67 %	31,33 %
	70,21 %	29,79 %
Bretagne	72,51 %	27,49 %
	76,62 %	23,37 %



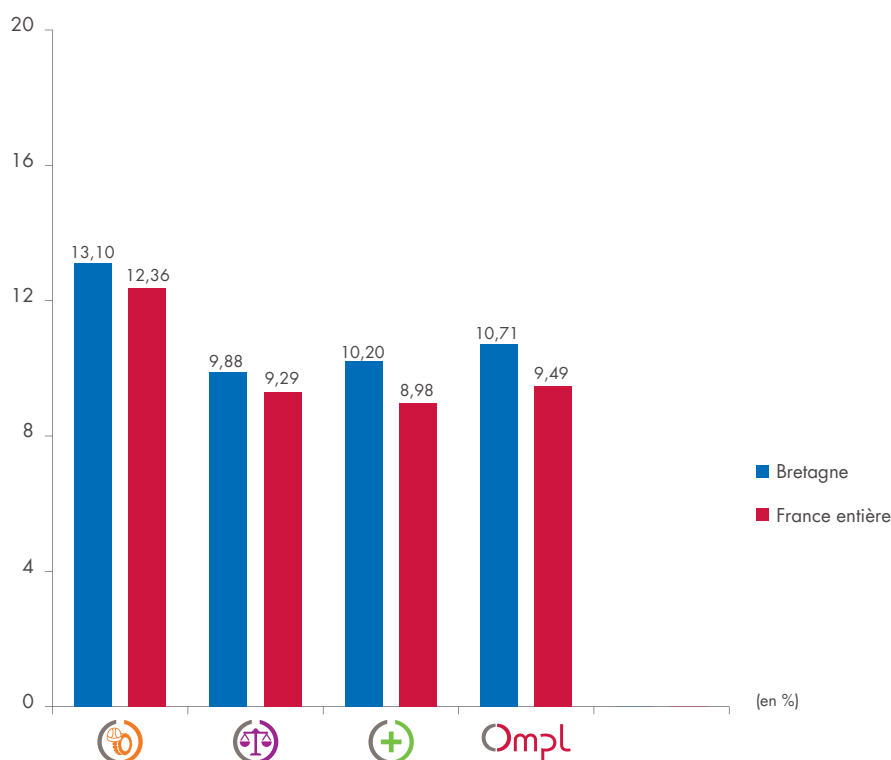
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



UN PEU PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur cadre de vie-technique se distingue par un taux de chômage relativement élevé. Le secteur juridique présente le taux régional le plus faible tout en restant proche de la moyenne globale nationale.

Taux de chômage¹ annuel par secteur professionnel



- Secteur cadre de vie-technique**
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique**
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé**
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la plupart des taux de chômage régionaux soient plus élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires. Seule la branche des études d'administrateurs et mandataires judiciaires se singularise au niveau régional par un taux nettement inférieur aux autres branches.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Bretagne	France
	13,10 %	12,36 %
	15,84 %	14,67 %
	17,69 %	12,07 %
	0 %	7,30 %
	9,03 %	7,66 %
	9,88 %	9,29 %
	0 %	7,07 %
	10,38 %	9,33 %
	21,24 %	11,36 %
	5,19 %	9,19 %
	10,20 %	8,98 %
	10,55 %	11,11 %
	8,60 %	6,67 %
	10,60 %	8,84 %
	2,80 %	2,53 %
	2,72 %	1,76 %
Ompl	10,71 %	9,49 %

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.